



Blagnac, le 04 avril 2022

**AVIS RECTIFICATIF
BALO N°40 du 04/04/2022**

Rectificatif à l'annonce parue dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires, n°40, le 4 avril 2022, concernant la société SOGECCLAIR SA, 7 avenue Albert Durand à Blagnac (31700), capital social de 3 204 901€, 335 218 269 RCS Toulouse, il fallait lire « Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société SOGECCLAIR sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte le : Jeudi 12 mai **2022** à 10 h 00 au siège social, Zone aéroportuaire, 7, avenue Albert Durand, 31700 Blagnac » en lieu et place de « Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société SOGECCLAIR sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte le : Jeudi 12 mai 2021 à 10 h 00 au siège social, Zone aéroportuaire, 7, avenue Albert Durand, 31700 Blagnac ».